

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 19 décembre 2024, le Conseil municipal de La Macaza a présenté le projet de règlement numéro 2024-196 décrétant les taux variés de taxation foncière et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2025.

QUE ce projet de règlement soit actuellement disponible où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur le site Web de la Municipalité au www.munilamacaza.ca.

Le présent projet de règlement sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal le 8 janvier 2025 à 16h30.

DONNÉ À LA MACAZA CE 20º JOUR DE DÉCEMBRE 2024

Le directeur général et greffier-trésorier

David Lemelin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, David Lemelin, directeur général de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci dans le panneau à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20e jour de décembre 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier

David Lemelin